

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Boissets mercredi 1^{er} mai 2024



JUGEMENTS ET CONFIRMATIONS : M. TRICQUENEAUX PIERRE
TEST DE COMPORTEMENT : MME CORNEROUTE CHRISTINE



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE 78 BOISSETS

Mercredi 1^{er} mai 2024

Jugements et confirmations

M. TRICQUENAU Pierre

Test de comportement

Mme CORNEROUTE Christine



LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire adjointe

Christine GRIETTE

Secrétaire Générale

Aline HENRION
aline2705@yahoo.fr
88 Impasse des Marguerites
74930 Reignier

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Marie Line COURANT
Jonathan DESPORTES
Cédric TOULOUSE
Sophie LASCAZE

PROGRAMME

Entrée des chiens : 13h00
Début des jugements : 14h00
Remise des récompenses : 16h00



Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



TEST DE COMPORTEMENT

Races	Cat	Identifiant	Nom du chien	Propriétaire
CAIRN TERRIER	1	250269699599268	QUENTIN'S TOUCH TYRION	Mme GARDET LOISEAU Elise
	2	250269300264504	TOON DES BORDS DE LOIRE	Mme HOUILLER Catherine
	4	250269300264503	TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE	Mme HOUILLER Catherine
TERRIER ECOSSAIS	8	250269610622127	UGOLIN DU MAT DES OYATS	M. GARDET Jean-Marc
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	10	938000000818449	ALBORADA VITORINO I	Mme O'CONNOR Ruth
	11	250269300307848	ULLAPOOL OF BLACK LOLLIPOP	Mme TAVARES Martine
	12	250269100358907	ULTIMATE BEAUTY OF BLACK LOLLIPOP	Mme TAVARES Martine
	13	250269100358982	UNITY OF BLACK LOLLIPOP	Mme TAVARES Martine
	16	250269101043940	U R CARMEN DU MOULIN DE MAC GREGOR	Mme O'CONNOR Ruth
	17	250269300316311	U R JUNGLE FEVER DU MOULIN DE MAC GREGOR	Mme O'CONNOR Ruth
	18	250269101043277	U R MY GIRL DU MOULIN DE MAC GREGOR	Mme O'CONNOR Ruth
	19	250269300316077	UN POINT C EST MOI DU MOULIN DE MAC GREGOR	Mme O'CONNOR Ruth
	20	250269300315947	UN POINT C TOI DU MOULIN DE MAC GREGOR	Mme O'CONNOR Ruth
Total				13

JURY

M. TRICQUENEAUX Pierre (15)

CAIRN TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
 CLASSE OUVERTE Mâles : 1
 CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
 CLASSE OUVERTE Femelles : 1
 CLASSE VETERAN Femelles : 1

DANDIE DINMONT TERRIER

CLASSE BABY Femelles : 1

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 1
 CLASSE TRAVAIL Femelles : 1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE OUVERTE Mâles : 1
 CLASSE JEUNE Femelles : 3
 CLASSE OUVERTE Femelles : 1
 CLASSE VETERAN Femelles : 1

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La REGIONALE D'ELEVAGE du C.A.T.E. est organisée à Boissets le 01/05/2024.

ARRIVEE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures 30. Les jugements commenceront à 9 heures 30 précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRINAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRESENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris

Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérin.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La

date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exemples de copyright).

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé : • Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.

- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réhibitifs.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant : **NE PEUT ETRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif **TRES BON** (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDENT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation :

Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C.

Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER.....	6
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 1 à 2..... 2
OUVERTE MALES.....	De 3 à 3..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 4 à 4..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 6 à 6..... 1
DANDIE DINMONT TERRIER.....	1
BABY FEMELLES.....	De 7 à 7..... 1
TERRIER ECOSSAIS.....	2
JEUNE MALES.....	De 8 à 8..... 1
TRAVAIL FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER.....	11
OUVERTE MALES.....	De 10 à 10..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 11 à 13..... 3
OUVERTE FEMELLES.....	De 14 à 14..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 15 à 15..... 1
TEST DE CARACTERE FEMELLES.....	De 16 à 20..... 5

Soit 20 chiens inscrits pour 13 classes dans le 3e Groupe

Soit 20 chiens inscrits pour 13 classes à l'exposition de R.E. Terriers
dEcosse - Boissets (78)

Liste des exposants

CHEVALLIER Patricia 7, rue du Marais Le Clos Barnabé 27170 GOUPILLIERES	9
CORNEROUTE Christine 17, rue du Chapitre 78570 CHANTELOUP LES VIGNES	6
DUMONT-LEFEVRE Magali	7
GARDET Jean-Marc 7, rue du Verger 28700 DENONVILLE	3-8
GARDET LOISEAU Elise 37, rue du Pont Tarault 78610 LE PERRAY EN YVELINES	1
HOUILLER Catherine 4 Impasse des Négrières 37510 BERTHENAY	2-4
JOLY Florence 20, rue de l'Avesne 80480 DURY	5
O'CONNOR Ruth Le Moulin de Luet 28700 BEVILLE LE COMTE	10-16-17-18-19-20
TAVARES Martine 3, chemin de la Forêt 27120 LE VAL DAVID	11-12-13-14-15

CAIRN TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

1 QUENTIN'S TOUCH TYRION

LOF : 057623/06035 Tat : 250269699599268 né le 08/10/2022 (QUENTIN'S TOUCH NICKEL CHROME X QUENTIN'S TOUCH SATISFACTION) Prod. M. DECLERCK Quentin Prop. Mme GARDET LOISEAU Elise

2 TOON DES BORDS DE LOIRE

LOF : 057281/06026 Tat : 250269300264504 né le 16/09/2022 (SERGENT DES TERRES DE CERES X OOLA TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE) Prod. Mme HOUILLER Catherine Prop. Mme HOUILLER Catherine

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

3 THE MAPLE LEAF RAG DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 057375/06032 Tat : 250269300228553 né le 02/08/2022 (SERGENT DES TERRES DE CERES X RAGTIME DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. GARDET Jean-Marc

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

4 TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE

LOF : 057280/08288 Tat : 250269300264503 née le 16/09/2022 (SERGENT DES TERRES DE CERES X OOLA TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE) Prod. Mme HOUILLER Catherine Prop. Mme HOUILLER Catherine

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

5 SUNSHINE DE LA VALLEE CAID

LOF : 056235/08165 Tat : 250269300156505 née le 29/07/2021 (PLAY BOY DES MONTS DE GALLOWAY X PERFECT GIRL DE LA VALLEE CAID) Prod. M. Mme DUMONTIER Franck et Deborah Prop. Mme JOLY Florence

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

6 TARA COTTAGE LOVE BY GRACE LLORA

LOF : 050805/07626 Tat : 250268500926650 née le 03/09/2015 (UNIQUECOTTAGE TAGGART X TARA COTTAGE GOOD GIRL (DITE GUERANDE)) Prod. Mme COURANT Marie-Line Prop. Mme CORNERROUTE Christine

DANDIE DINMONT TERRIER

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

7 UKINE DE LA DANDIEMANIA

LOF : 000453 Tat : 250269611047774 née le 14/11/2023 (ROGUE ONE DE LA DANDIEMANIA X SECOTINE DE LA DANDIEMANIA) Prod. Mme LEYENBERGER Fabienne Prop. Mme DUMONT-LEFEVRE Magali

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

8 UGOLIN DU MAT DES OYATS

LOF : 029945/04938 Tat : 250269610622127 né le 28/02/2023 (MACHO MAN NICE'N SPICE X MORGAN DU MAT DES OYATS) Prod. Mme LOGET Solange Prop. M. GARDET Jean-Marc

CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEUX Pierre

9 TINA DU CLOS BARNABE

LOF : 029599/06092 Tat : 250269590882283 née le 04/04/2022 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NORA DU CLOS BARNABE) Prod. Mme M. CHEVALLIER Patricia et Bernard Prop. Mme CHEVALLIER Patricia

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. TRICQUENEAUX Pierre****10 ALBORADA VITORINO I**

LOE : 2419405 Tat : 938000000818449 né le 12/01/2018 (ALBORADA FEDERER X ALBORADA DUNA III)
 Prod. M. Mme PASTOR / GONZALBO Prop. Mme O'CONNOR Ruth

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEAUX Pierre**11 ULLAPOOL OF BLACK LOLLIPOP**

LOF : 084056 Tat : 250269300307848 née le 21/04/2023 (PACO RABANNE DES O'CONNELLI X LOLLIPOP DES VALLEES DE LA ROCHA) Prod. Mme TAVARES Martine Prop. Mme TAVARES Martine

12 ULTIMATE BEAUTY OF BLACK LOLLIPOP

LOF : 084115 Tat : 250269100358907 née le 06/06/2023 (DREAM STORY POWER-OF-DREAMS X MISTINGUETTE OF BLACK LOLLIPOP) Prod. Mme TAVARES Martine Prop. Mme TAVARES Martine

13 UNITY OF BLACK LOLLIPOP

LOF : 084116 Tat : 250269100358982 née le 06/06/2023 (DREAM STORY POWER-OF-DREAMS X MISTINGUETTE OF BLACK LOLLIPOP) Prod. Mme TAVARES Martine Prop. Mme TAVARES Martine

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEAUX Pierre**14 PULP FICTION OF BLACK LOLLIPOP**

LOF : 079098/14106 Tat : 250268600273229 née le 26/11/2019 (J'AI TOUCHE LE JACKPOT DES VALLEES DE LA ROCHA X JEWEL OF BLACK LOLLIPOP) Prod. Mme TAVARES Martine Prop. Mme TAVARES Martine

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEAUX Pierre**15 MISTINGUETTE OF BLACK LOLLIPOP**

LOF : 073135/13386 Tat : 250268600075458 née le 15/01/2016 (J'AI TOUCHE LE JACKPOT DES VALLEES DE LA ROCHA X JEWEL OF BLACK LOLLIPOP) Prod. Mme TAVARES Martine Prop. Mme TAVARES Martine

CLASSE TEST DE CARACTERE FEMELLES - JUGE M. TRICQUENEAUX Pierre**16 U R CARMEN DU MOULIN DE MAC GREGOR**

LOF : 084156 Tat : 250269101043940 née le 29/03/2023 (MASTER BLASTER DU MOULIN DE MAC GREGOR X SOLEDAD DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

17 U R JUNGLE FEVER DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 084401 Tat : 250269300316311 née le 30/06/2023 (MASTER BLASTER DU MOULIN DE MAC GREGOR X PARTY-IN-THE-JUNGLE DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

18 U R MY GIRL DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 083702 Tat : 250269101043277 née le 15/01/2023 (PILGRIM DEVIL IN DISGUISE X ONE STEP BEYOND DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

19 UN POINT C EST MOI DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 084397 Tat : 250269300316077 née le 22/06/2023 (MASTER BLASTER DU MOULIN DE MAC GREGOR X PARCE QUE C'EST MOI DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

20 UN POINT C TOI DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 084398 Tat : 250269300315947 née le 22/06/2023 (MASTER BLASTER DU MOULIN DE MAC GREGOR X PARCE QUE C'EST MOI DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Vendez vos chiots assurés !



Gratuitement pour plus de sérénité.

Chute, bagarre, ingestion d'un corps étranger... Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver, vendre son chiot déjà assuré est le meilleur moyen de préparer son avenir et de ne plus avoir à se soucier des coûts imprévus chez le vétérinaire.



GRATUIT
sans
engagement

**ASSURANCE
PREMIER
PAS**

Voir la procédure d'activation
à l'intérieur de la Vet'Pocket



Agria
partenaire de la SCC



15 jours d'assurance offerte*
pour accompagner l'arrivée de vos
chiots dans leurs nouveaux foyers



Délais de carence les plus courts**



Vices cachés inclus



Soins vétérinaires
Montant assuré : 300€



Capital décès
- Montant assuré : 200€
- Frais d'autopsie : 100€



Sans contrainte,
votre Ambassadeur Agria s'occupe de tout*

* Activation de l'assurance offerte auprès de l'Ambassadeur Agria obligatoire dans un délai maximum de 5 jours après la remise au nouveau propriétaire

** Le chiot est couvert en moins de 24h pour les accidents et en moins de 24h pour les maladies sur présentation d'un certificat vétérinaire de bonne santé de moins de 7 jours.

L'Assurance offerte Agria Premier Pas est soumise aux Conditions Générales en vigueur disponibles sur agria.fr

 www.agria.fr

 info@agria.fr

 01 88 32 24 00

Agria 
Assurance pour Animaux

 **PURINA**
PRO PLAN
OPTI NUTRITION

**PARTENAIRE
DE NOTRE CLUB**

**POUR VOUS AIDER
À EXPRIMER TOUT LE
POTENTIEL DE VOS
CHIENS**

Une gamme
courte, à forte
notoriété et
recommandée
par les
professionnels

La science
aux côtés
des chiens
d'exception

Une technologie
exclusive de
fabrication

Des apports
optimisés en
nutriments

Une appétence
améliorée

En vente auprès de votre vétérinaire et dans les magasins spécialisés (animaleries, jardineries...)
Une info ? Un conseil ?  **N° Vert 0 800 226 462** (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou www.purina-proplan.fr

 **PURINA**

Leur Bien-être, Notre Passion.*